



BPJEPS

Activités Aquatiques de la Natation

validant l'UC4

Exigences Préalables à l'entrée en formation

- Avoir 18 ans au plus tard le 18 Janvier 2019
- Être titulaire du BNSSA et PSE1 à jour du recyclage
- Être titulaire du Brevet Fédéral 2 ou 3
- Certificat Médical de non contre indication
- Test Technique: 800m en moins de 16 minutes

Contenu

94 heures de formation en Centre

- Règlementation des AAN
- Hygiène, traitement, entretien d'un établissement de bain
- Gestes techniques de sauvetage

53 heures de Stage en piscine municipale ou privée

- Surveillance, traitement de l'eau
- Observation et Intervention Séances scolaires, aquaforme, handisports,

Certification

20 mai 2019

- Démonstration Aisance Aquatique
- Mise en situation complète d'une action de secours
- Ecrit portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que la réglementation des AAN.



JE M'INSCRIS

en cliquant ici

avant le 18 décembre 2018

Renseignements

Magali JOURDAIN 02 47 40 25 46
erfan@centre-val-de-loire.ffnatation.fr



Tests &

Positionnement

18 janvier 2019

Dates & Lieu

- | | |
|----------------------------|-------|
| • 26 et 27 Janvier 2019 | Tours |
| • 9, 10 et 11 février 2019 | Tours |
| • 16, 23 et 24 mars 2019 | Tours |
| • 6 au 8 avril 2019 | Tours |
| • 11 mai 2019 | Tours |

Coût de la formation

*Stagiaire Bénévole et
licencié FFN Centre-Val de Loire*

749€

*Stagiaire Salarié ou
non licencié FFN Centre-Val de Loire*

1212 €



À la charge du stagiaire